

Le 28 juin 2018.

Le Maire de Saint-Péray,

à
.
.
.
.

N./Réf. : SG/VC/SS/51-2018

CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier à la réunion du CONSEIL MUNICIPAL qui aura lieu le :

Jeudi 05 juillet 2018
A 20 h 30
Hôtel de Ville
Salle d'Honneur- 1^{er} étage centre

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 24 mai 2018,
2. Convention avec l'association « Compagnie Zinzoline »,
3. Convention de mise à disposition de personnel de la ville de Guilherand-Granges pour la Direction de l'Ecole Municipale de Musique
4. Création poste de secrétariat pour l'Ecole Municipale de Musique,
5. Modification du tableau des effectifs,
6. Modification du règlement Eldor'Ados,
7. Centre de loisirs – Modification de la capacité d'accueil du Centre de Loisirs des 3/6 ans,
8. Restauration scolaire : tarifs à partir du 1^{er} septembre 2018,
9. Voyages scolaires – subvention communale au collège de Crussol,
10. Classe découverte – subvention communale à l'école Sainte-Famille,



11. Subventions aux associations sportives au titre de l'exercice 2018,
12. Subventions aux associations culturelles au titre de l'exercice 2018,
13. Subventions aux associations à caractère général au titre de l'exercice 2018,
14. Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Ardèche pour l'Ecole Municipale de Musique au titre de l'exercice 2018/2019,
15. Participation des communes de Toulaud et Cornas au RAM Intercommunal « Les Oursons » au titre de l'année 2017,
16. Convention avec l'Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) des inforoutes pour la délégation des missions liées au Règlement Général de Protection des Données (RGPD),
17. Maintien du paritarisme entre le collège des représentants de la collectivité et ceux du personnel et principe de représentation équilibrée homme/femmes de la liste des représentants syndicaux du personnel au Comité Technique (CT),
18. Maintien du paritarisme entre le collège des représentants de la collectivité et ceux du personnel et principe de représentation équilibrée hommes/femmes de la liste des représentants syndicaux du personnel au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT),
19. Culture : vente de bandanas,
20. Culture : stage de Batucada,
21. Voyage scolaire à Verdun - subvention communale au collège de Crussol,
22. Questions diverses.

Est également annexée la liste des décisions municipales prises depuis le conseil municipal du 24 mai 2018, en application des délégations de pouvoir au Maire.

Comptant sur votre présence et vous en remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Jacques DUBAY.

